



Comment se fait-il que tous les films diffusés actuellement nous montrent des acteurs qui fument cigarette sur cigarette, même au-delà du raisonnable ?

Rubrique : questions / Réponse / Date : mardi 20 octobre 2010

Alors que l'on ne cesse de nous informer des méfaits du tabac, comment se fait-il que tous les films diffusés actuellement nous montrent des acteurs qui fument cigarette sur cigarette, même au-delà du raisonnable ?

Pourquoi le gouvernement ne réagit-il pas à cela ? Le lobby du tabac est-il si puissant pour que nos politiques n'interviennent pas sur ce sujet ?

Quelle hypocrisie de la part du gouvernement qui voit dans le chômage un critère d'augmentation du tabagisme !

Réponse :

Il s'agit précisément de ce que DNF ne cesse de rappeler et qui a fait l'objet de son rapport [le tabac en France entre 2006 et 2009](#).

Le Ministre de la santé a toujours eu une attitude responsable dans la lutte contre le tabagisme et il ne faut pas critiquer son analyse de la situation actuelle qui vise le chômage comme l'une des raisons du maintien à haut niveau de la consommation de tabac en France. Elle a également [énoncé deux autres raisons auxquelles attribuer ce fléau](#) :

- La hausse de consommation chez la femme et chez les plus jeunes
- le manque de contrôles qui entraîne des dérives spectaculaires, notamment dans l'occupation illégale des terrasses par les fumeurs.

C'est essentiellement à Bercy qu'il faut chercher les raisons de ce double jeu

Le prix du paquet de cigarettes va passer de 5,60 à 5,90 Euros (+5.36%). Cette opération décidée exclusivement entre Bercy et les fabricants de cigarettes s'est effectuée à l'aide d'un outil fiscal illégal aux yeux de l'UE. Elle rapportera en 2011 :

- 0,094 milliards aux fabricants de tabac
- 0,068 milliards aux buralistes
- 0,663 milliards au budget de l'état.

Elle ne fera pas diminuer la consommation et donc le coût social lié à la consommation de tabac

Puisque Bercy semble estimer que 6% par an est une mesure acceptable pour tous, il eût été plus judicieux d'attendre un an pour faire évoluer de 5,60 à 6,20 Euros par une mesure légale pratiquée tous les 2 ans. Il s'agit de l'augmentation du droit de consommation pour le faire passer de 64% à 65.1%, ce qui aurait rapporté en 2012 :

- 0,009 milliards aux fabricants
- 0,135 milliards aux buralistes
- 1,514 milliards au budget de l'état

Par ailleurs, cette mesure aurait entraîné une diminution de consommation de 4%, ce qui aurait représenté une diminution du coût social lié au tabagisme de 1,880 milliards d'Euros